



SAISON 2021-2022

**OPEN DEPARTEMENTAL93 DES JEUNES
POUSSINS/PUPILLES/BENJAMINS
COMBAT**

DATE Dimanche 22 Mai 2022

SALLE Gymnase Pierre Peugeot

ADRESSE Boulevard André Citroën - 93600 Aulnay-Sous-Bois

BILLETERIE Tarif 5 € - Gratuit pour les -12 ans

CATEGORIE Poussins - Pupilles - Benjamins (Individuels)



Date limite d'inscription internet : 13/05/2022*

AUCUNE INSCRIPTION POSSIBLE APRES LA DATE BUTOIRE!

*Les inscriptions en ligne sont à effectuer par les Clubs auprès du Comité départemental
<http://www.ffkarate.fr> (calendrier compétitions)*

ENGAGEMENT :

3€ PAR PARTICIPANT (NON REMBOURSABLE)

PAIEMENT PAR CHEQUE AVEC ENVOI DU BORDEREAU AU CDK93

M. le trésorier Luis Joachim 3 RUE ABBE MAURICE BAURIT 93140 BONDY

REGLEMENT :

**Chèque à l'ordre du « CD93 de Karaté » à envoyer avec « le bordereau d'inscription en ligne »
au plus tard le MERCREDI 18 MAI 2022**

Dimanche 22 Mai 2022

Briefing des coaches :

8h30-9h

Contrôle Compétiteurs PUPILLES (Féminins & Masculins)

9h-9h30

Contrôle Compétiteurs BENJAMINS (Féminins & Masculins)

11h-11h30

Contrôle Compétiteurs POUSSINS (Féminins & Masculins)

13h-13h30

10h : Début des Compétitions

À LA FIN DES ELIMINATOIRES DE TOUTES LES CATEGORIES :

finale et remises des médailles

Pour les débutants et les enfants non médaillés aux coupes du CDK93

**Inscriptions : Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription. (Extrait du règlement Compétitions Saison 2021-2022 - page 43)*



Le Directeur Technique Départemental Jack Plumain

FFKDA LIGUE 93 - BP 30 - 93420 VILLEPINTE



SAISON 2021-2022

LE CONTROLE DES PASSEPORTS SPORTIFS ET DE LA PESEE

La possession du passeport sportif en cours de validité est obligatoire pour participer à une compétition. Il doit contenir :

- **L'autorisation parentale pour les mineurs.**

- **1 timbre de licence, celui de la saison en cours.**

Pour les débutants et les enfants non médaillés aux coupes du CDK93

Nouveauté : Le certificat médical

Le certificat médical, conformément à la circulaire « Politique fédérale relative à la réglementation en matière de certificat médical », n'est pas exigé pour la participation aux compétitions dès lors que l'athlète est en possession de la licence valide pour la saison en cours.

Pour les personnes mineures

Les clubs doivent s'assurer que les athlètes mineurs souhaitant participer aux compétitions, ont bien présenté lors de leur prise de licence au club, une attestation de renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale.



Règlement des compétitions 2021-22

<https://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2021/09/Reglement-compétitions-2021-2022.pdf>



**OPEN DES JEUNES DES DEPARTEMENTS
&
OPEN DES JEUNES DES ZONES INTERDEPARTEMENTALES
&
OPEN DES JEUNES DES LIGUES REGIONALES**
(Ile de France, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val de Loire, d'outre-mer, Corse)
COMBAT

OBJECTIF

L'objectif est de mettre en place un système de compétition permettant aux jeunes de faire 2 combats minimum. Durant la journée de compétition, la durée de passage pour chaque catégorie de poids devra se dérouler dans une période de temps d'environ 2 à 3 heures. (Intégrant le contrôle, la pesée, le passage de leur catégorie respective et le temps de la remise des médailles).

Open des jeunes des Départements

Droit d'inscription :

Les jeunes des catégories poussins, pupilles et benjamins en possession de la licence en cours.

(Tout licencié peut s'inscrire à une compétition Open des jeunes sur tout le territoire national).

Open des jeunes des Départements & Territoires d'outre-mer et de la ligue régionale Corse

Droit d'inscription :

Les jeunes des catégories pupilles, benjamins et minimes en possession de la licence en cours.

(Tout licencié peut s'inscrire à une compétition Open des jeunes sur tout le territoire national).

Open des jeunes des zones interdépartementales et des ligues régionales (Ile de France, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val de Loire)

Droit d'inscription :

Les jeunes des catégories pupilles, benjamins et minimes en possession de la licence en cours.

(Tout licencié peut s'inscrire à une compétition Open des jeunes sur tout le territoire national).

MODALITES

Nationalité : Il n'y a pas de contrainte de nationalité

TENUES SPORTIVES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Gants rouges et gants bleus / Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges pieds et tibias rouges et protèges pieds et tibias bleus / Coquille pour les combattants / Plastron réversible bleu-rouge, (sans les ceintures sous le plastron) et casques bleu et rouge.



SAISON 2021-2022

REGLEMENT DES COMPETITIONS - SAISON SPORTIVE 2021 / 2022

DEROULEMENT

La compétition est organisée en système de double tableau :

Tableau principal (1^{ère} division) et tableau secondaire (2^{ème} division)

Chaque participant est inscrit dans le tableau principal spécifique à sa catégorie d'âge et de poids.

A l'issue du 1^{er} tour les gagnants restent sur le tableau principal 1^{ère} division et les autres sont transférés sur le tableau secondaire correspondant à la 2^{ème} division.

Open 1^{ère} Division

Le vainqueur de chaque catégorie d'âge et de poids du tableau principal est déclaré vainqueur de l'Open des jeunes 1^{ère} division.

Open 2^{ème} Division

Le vainqueur de chaque catégorie d'âge et de poids du tableau secondaire est déclaré vainqueur de l'open des jeunes 2^{ème} Division.

DUREE DES COMBATS

Pupilles masculins/féminins : 1 minute 30 secondes.

Benjamins masculins/féminins : 2 minutes.